

## **CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 JUILLET 2010 PROCES-VERBAL SOMMAIRE**

LD JUILLET. 2010

L'an deux mille dix, le six juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, régulièrement convoqué le 26 juin 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Maurice GAILLARD, Maire de la Commune.

**PRESENTS** : MM GAILLARD – CALVIE – Mme CHEIRON - M. SEGUELA – Mme TRONC– M RIGAILL – Mmes NOWACKI – CHAHABIAN – BATTE – GARNIER – MM DE GOURCY – SEIGNEUR – CREMIER – WAGNER – Mmes ETEVE – BENOIT – MM CHAMPEAU – Mme COTELLE – MM MILETTO – ILLOUZ – Mme CHAPON – MM MEYRUEIS – MARTIN – RAFFIN -

**ABSENTS** : Mmes LACASSAGNE – LAMBERTIN – M. GARCIA – Mmes GROS – CHABAUD -

**PROCURATIONS** :     Madame LACASSAGNE à Mme CHEIRON  
                              Madame LAMBERTIN à Monsieur CALVIE  
                              Madame GROS à Mme CHAPON  
                              Mme CHABAUD à M. RAFFIN

-----

### **I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame Martine GARNIER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

### **II – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 avril 2010**

Le procès verbal de la séance du est approuvé à l'unanimité.

### **III – 1 CENTRE DE LOISIRS EXTRAT SCOLAIRE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Adopté à l'unanimité.

### **III – 2 ORGANISATION DE CAMPS ADOS- APPROBATION DES CONVENTIONS**

Signature des conventions adoptée par 21 voix pour, 4 abstentions, (3 refus de vote).

### **IV - AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA VILLE , ROUTE DE NIMES : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL DU GARD**

Adoptée à l'unanimité.

### **V –BUDGET MAPAD : DM N°1 POUR LA PRISE EN COMPTE DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Adoptée par 25 voix pour et 3 voix contre.

VI – DEMATERIALISATION DES ECHANGES AVEC LA PREFECTURE : APPROBATION DU CONTRAT ACTES

Adoptée à l'unanimité.

VII – CHANGEMENT DU BUREAU DE VOTE N°4 ( Gymnase)

L'implantation du bureau de vote n° 4 à l'école maternelle est adoptée par 25 voix pour et 3 abstentions.

VIII – REMBOURSEMENT D'UNE DEPENSE D'UN MONTANT DE 46.90 €A L'ECOLE MATERNELLE

Adoptée à l'unanimité.

IX – DECLASSEMENT ET VENTE DE TERRAIN A Mr PICHON

Le déclassement et la vente du bout de l'impasse des Amandiers sont adoptées à l'unanimité.

X – ADDITIF A LA NOTE DE SYNTHESE -.QUESTIONS DIVERSES

X – 1 Signature d'une convention avec la communauté d'agglomération pour une participation financière à l'organisation de la Fiesta campera :  
Adoptée à l'unanimité.

Le Maire,

Maurice GAILLARD